Marisol TOURAINE, Ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, a tenu, ce Mardi 17 mars 2015, un point presse pour aborder la survenue d'une pathologie rare, le **lymphome anaplasique à grandes cellules (LAGC) lié aux implants mammaires**.

Depuis l'affaire des implants mammaires PIP en 2010, les autorités sanitaires ont renforcé les actions visant à suivre les femmes porteuses d'implants mammaires, dispositifs médicaux considérés à risque, et à s'assurer de la qualité de ceux-ci.

Dans le cadre de ce suivi, elles ont mis en évidence la survenue de LAGC du sein. Ces lymphomes, très rares, ne sont observés que chez les femmes porteuses d'implants mammaires. Ce ne sont pas des cancers du sein et ils sont dans l'ensemble de bon pronostic. Aucune prothèse spécifique, marque ou enveloppe particulière n'a jusqu'à présent été directement mise en cause.

La France dispose de l'un des meilleurs systèmes de détection de cette pathologie. Sa surveillance constante et la mise en place, dès 2009, du réseau Lymphopath (dispositif unique au monde d'analyse des lymphomes) ont permis de détecter 18 cas en France depuis 2011, alors que l'on estime à 400 000 le nombre de femmes qui portent des prothèses. Un décès a été constaté.

Dès 2011, l'Institut National du Cancer (Inca) a ainsi formulé des recommandations sur la conduite à tenir pour les femmes porteuses d'implants mammaires. A l'initiative de la France, la commission européenne a mis en place une Task force permettant d'échanger les données sur cette pathologie et d'améliorer la coopération entre les 28 Etats membres.

Marisol TOURAINE a été alertée par le dernier bilan des autorités sanitaires identifiant 9 nouveaux cas de LAGC en un an. Elle a alors immédiatement demandé à l'INCa de réunir les experts pour actualiser ses recommandations.

Le 4 mars 2015, ce groupe d'experts a donc précisé ces recommandations. Elles ont été

publiées et rapidement adressées aux professionnels concernés : chirurgiens, radiologues, sages-femmes, ordre des médecins...

Par ailleurs, un groupe ad-hoc d'experts a été mis en place par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) afin d'investiguer plus avant le rôle de certaines prothèses dans l'apparition des LAGC.

La Haute Autorité de Santé (HAS) a également été saisie pour élaborer des recommandations sur les indications et les contre-indications relatives à la pose d'implants mammaires, les éventuelles restrictions à leur pose et les alternatives possibles.

Sans attendre le nouveau règlement européen sur les dispositifs médicaux, Marisol TOURAINE a déposé un amendement au projet de loi de modernisation du système de santé visant à renforcer le suivi et la traçabilité des dispositifs médicaux. Cet amendement impose aux industriels de fournir un résumé des caractéristiques du produit à l'ANSM et la tenue de registres dans les établissements de santé.

Marisol TOURAINE a par ailleurs rappelé les recommandations aux femmes porteuses d'implants mammaires :

- le suivi doit être le même que celui recommandé pour toutes les femmes : une palpation des seins par leur médecin ou par une sage-femme tous les ans à partir de 25 ans ; à partir de 50 ans, il est recommandé de faire une mammographie tous les deux ans et les femmes qui ont un risque aggravé de cancer doivent bénéficier d'un suivi spécifique ;

- en cas de symptôme (épanchement, augmentation de volume, douleur, inflammation, masse, ulcération, altération de l'état général), les femmes porteuses d'implants mammaires sont invitées à consulter leur médecin ;

- les experts ne recommandent pas aux femmes porteuses de prothèses mammaires de demander leur retrait.

Marisol TOURAINE a tenu à rassurer les femmes porteuses d'implants mammaires et a demandé aux autorités sanitaires de poursuivre leur surveillance.

Un document de réponses aux questions que peuvent se poser les femmes est disponible sur le site Internet du Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes.

Les recommandations aux professionnels de santé sont également en ligne.